



LEGENDE

- MONUMENT HISTORIQUE**
- ☆ MONUMENT INSCRIT
- ZONE DE PROTECTION DE MONUMENT
- TRANSPORT DE GAZ ET D'HYDROCARBURES**
- CANALISATION DE TRANSPORT D'HYDROCARBURES LIQUIDES
- CANALISATION DE TRANSPORT DE GAZ
- TRANSMISSIONS RADIOÉLECTRIQUES**
- ▨ ZONE SPÉCIALE DE DÉGAGEMENT
- PROTECTION ÉLECTROMAGNÉTIQUE**
- ZONE DE PROTECTION DES PERTURBATIONS ÉLECTROMAGNÉTIQUES
- DÉGAGEMENT AÉRONAUTIQUE**
- SERVITUDE AÉRONAUTIQUE INSTITUÉE POUR LA PROTECTION DE LA CIRCULATION AÉRIENNE
- PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT**
- AÉRODROME DE HAGUENAU - ZONE C
- PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE**
- ▨ PÉRIMÈTRE DE PROTECTION IMMÉDIATE
- ▨ PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE
- ▨ PÉRIMÈTRE DE PROTECTION ÉLOIGNÉE
- PPRT TOTAL PETROCHEMICALS - ZONAGE RÉGLEMENTAIRE**
- ▨ ZONE D'INTERDICTION STRICTE R
- ▨ ZONE D'INTERDICTION r+L
- ▨ ZONE D'AUTORISATION B+L
- ▨ ZONE D'AUTORISATION b+L



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COMMUNES DE BISCHWILLER, KALTENHOUSE, OBERHOFFEN SUR MODER, ROHRWILLER, SCHIRRHEIN ET SCHIRRHOFFEN

Plan des servitudes d'utilité publique n° 2/4
Echelle 1/5000

16/03/2017 Approbation

Mise à jour n° 1
Vu pour être annexé à l'arrêté de ce jour

A Haguenau
Le 21 novembre 2017

Jean-Lucien NETZER
Le Vice-Président
Jean-Lucien NETZER